

Fiche numéro	44
Code de l'action	P6C1A49-044
Programme	P6
Axe stratégique	A1: Amélioration de la gouvernance de l'eau
Composante	C1 : Appui à l'amélioration des connaissances et de la gestion durable des ressources en eau
Titre	Appui à la mise en place d'un Observatoire régional de l'eau
Objectif	Renforcer les capacités du CRGRE a joué son rôle d'observatoire des ressources en eau par le développement des connaissances sur les ressources en eau à l'échelle de la Région, de valoriser les données et de les diffuser aux acteurs de l'eau et au grand public
Zone concernée	Tous les pays de la CEEAC
Justification	A l'échelle des pays de la CEEAC les données disponibles sur l'état de l'environnement et sur les ressources en eau particulièrement sont disparates. Le vide institutionnel en matière de coordination de la gestion des ressources en eau en Afrique centrale a été relevé par les Ministres en charge de l'eau au cours de la réunion tenue à Brazzaville en mai 2006 (Actualiser avec la synthèse des états des lieux volet technique 2013). Pour combler ce déficit institutionnel, les Ministres ont recommandé aux Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEEAC de donner mandat au Secrétariat Général de cette organisation en vue de la création en son sein d'un Centre Régional de coordination de la Gestion des Ressources en Eau (CRGRE) qui servira d'observatoire en matière d'eau. Ce Centre pourra se transformer en un observatoire régional chargé d'harmoniser et de suivre la législation et la réglementation en matière d'eau et d'environnement, mais aussi, concrètement, de préparer un Code de l'Eau commun et mettre en place les mécanismes institutionnels qui s'y rapportent
Activités	1. Réalisation d'un Inventaire des systèmes d'information existants au niveau national et régional (incluant les organismes de bassin) dans le domaine des ressources en eau 2. Réalisation d'une analyse des types de données collectées (fiabilité, formats) et leur utilisation opérationnelle 3. Développement d'un rapport conceptuel décrivant l'observatoire 4. Développement d'une stratégie et plan de mise en œuvre 5. Finalisation d'un document de programme pouvant être soumis à financement (Voir document SIE) 1 : Réalisation d'une étude des besoins en moyens humains et matériels pour la mise en place d'un observatoire de l'eau et de l'environnement 2 : Création d'un Observatoire de l'Eau et de l'Environnement au sein de la CEEAC 3 : Recrutement de personnel permanent pour la gestion de l'observatoire 4 : Acquisition d'équipement de contrôle de la qualité de l'eau 5 : Stages de formation pour le personnel de l'Observatoire
Résultats attendus	1. Rapport synthèse décrivant et analysant les caractéristiques des systèmes d'information et de gestion de l'eau dans les pays d'Afrique centrale et les organisations de bassin de la région élaboré ; 2. Document de programme d'Observatoire Régional de l'Eau de l'Afrique Centrale élaboré 3. Processus de mise en œuvre de l'Observatoire Régional de l'Eau décrit. (Voir document SIE)

	4. Une étude de cadrage de mise en place de l'Observatoire de l'eau est réalisée 5. mis en place et fonctionnel Suivi régulier de l'état de l'environnement et de la qualité des eaux Rapports annuels sur la qualité de l'eau et de l'environnement	
Indicateurs	Organes fonctionnels de l'Observatoire mis en place et opérationnels Publications régulières sur l'évolution la qualité de l'eau et des paramètres environnementaux dans les pays de CEEAC	
Bénéficiaires	CEEAC, Etats membres de la CEEAC, les organismes de bassin de l'Afrique Centrale (CBLT, CICOS), les différents organismes/institutions sub-régionaux (CEMAC, EAA, RAOB, etc...), les organismes régionaux tels que la BAD, FAO, UNEP, JMP/UNICEF/OMS, etc.	
Hypothèses	Implications des états membres	
Risques		
Coût total en Euros	1 320 000	
	Désignation	Coût
Tâche / activité 1	Etude des besoins en moyens humains et matériels pour la mise en place d'un observatoire de l'eau et de l'environnement	1200000
Provisions	120000	
Responsable de l'exécution	Le CRGRE/CEEAC	
Institutions associées	Ministères chargés de l'Eau, de Transport, l'Environnement et des Eaux et Forêts des Etats-Membres, Institutions universitaires et de recherche, concessionnaires d'exploitation des eaux, ASECNA, + La Convention de réduction des risques des catastrophes / CEEAC	
Programmation	3 ans, LT pour la réalisation de l'étude des besoins en moyens humains et matériels 6 mois pour le recrutement du personnel de l'Observatoire 2 ans pour l'acquisition et l'installation des équipements de contrôle	
Années de réalisation : début / fin	2023	2025
Relations avec d'autres actions	En lien avec l'action portant sur le développement du SIE	
Notes		